

REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

DU TITRE PROFESSIONNEL

Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil

Niveau III

Site : http://travail-emploi.gouv.fr

SOMMAIRE

Pages

Présentation de l'évolution du Titre Professionnel 5

Contexte de l'examen du Titre Professionnel 5

Liste des activités 7

Vue synoptique de l'emploi-type 8

Fiche emploi type 9

Fiche activité type N° 1 13

Fiche compétence professionnelle N° 1 17

Fiche des compétences transversales de l'emploi type 39

Glossaire du REAC 41

Introduction

Présentation de l'évolution du Titre Professionnel

Les deux titres Professionnels « Conducteur de travaux du bâtiment (CDTBA) » et « Conducteur de travaux publics génie civil (CDTGC) » correspondants à l'arrêté du 21/10/2011 avaient été structurés sur le même découpage en trois activités types et dix-neuf compétences.

Ces deux titres ont fusionné pour créer le titre Professionnel
« **Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil (CDTBGC)** » qui se décline en deux activités types, avec l'ensemble des compétences liées à la gestion financière, humaine et matérielle d'une entreprise du BTP réparties dans les deux activités types.

Cette configuration est plus conforme aux besoins du marché et aux pratiques des entreprises pour les emplois concernés, selon les travaux réalisés dans le cadre de la révision de la filière « Conducteur de travaux du BTP ».

Contexte de l'examen du Titre Professionnel

Dans le cadre de cette révision de la filière « Conducteur de travaux du BTP », la problématique posée est de maintenir l'adéquation des titres actuels aux emplois et aux besoins des entreprises.

Les travaux réalisés dans ce cadre ont consisté en une veille sectorielle et une analyse du travail.

La veille sectorielle :
Elle s'est fondée sur l'exploitation des enquêtes et des rapports les plus récents issus d'institutions et d'organismes en lien avec les filières du BTP, en particulier :

- Le rapport VEF (Veille Emploi Formation) du « Gros Œuvre – conduite de travaux » de 2014
- L'observatoire des métiers du bâtiment – « le conducteur de travaux du BTP » en 2014
- Le rapport IGAS N°2015-042R – « les besoins de formation … » de Mai 2015
- La NSV (Note de Synthèse et de Veille) – « bâtiment et travaux publics » de 2015
- Le rapport de la DARES « les métiers en 2022 » - Avril 2015
- Les indicateurs Pôle Emploi n° 15-038 – Octobre 2015
- Le recueil de statistiques 2014 de FNTP (Fédération Nationale des Travaux Publics) – Déc. 2015

Elle a mis en évidence la cartographie suivante du secteur BTP en 2014 (sources FFB et FNTP) :

- une répartition de l'activité BTP en chiffre d'affaire : bâtiment (76%) et travaux publics (24%) ;
- un contexte actuel d'activité économique (statistiques – 2014 de la FFB et de la FNTP) : bâtiment (76%) en progression, génie civil (4%) et routes / réseaux (20%) en régression.

Il en résulte un rapprochement des activités « bâtiment » et « génie civil » au sein des entreprises du secteur de la construction et une orientation vers une polyvalence pluridisciplinaire BTP. Car premièrement, ces activités utilisent des techniques bétons armés similaires dans l'acte de construire et deuxièmement, les entreprises souhaitent pérenniser une activité moins sujette à la variation de la commande publique (67.5% dans les travaux publics). **Ce contexte existe déjà pour (40%) des entreprises.**

La filière des « conducteurs de travaux » doit également s'adapter à plusieurs évolutions dans le BTP :

- la transition numérique avec le déploiement du processus BIM (Building Information Modeling) dans les marchés de la construction et l'utilisation permanente des outils informatiques ;
- les diverses règlementations et normes en vigueur : RT (Règlement Thermique) / PMR (Personne à Mobilité Réduite) / SPS (Sécurité et Protection de la Sante) / ERP (Établissement Recevant du Public) qualité / règlementation acoustique / AIPR (travaux à proximité des réseaux) / les codes des marchés ;

- la rénovation énergétique du bâti ancien avec ses exigences de résultats ;
- les enjeux environnementaux dans la gestion organisationnelle des chantiers.

Ces exigences et évolutions significatives impactent l'emploi type du « conducteur de travaux du BTP ». Elles conduisent à un besoin d'élargissement des compétences clés et à la maitrise de connaissances liées à l'interdisciplinarité TCE (Tout Corps d'État) dans la gestion d'un projet pour une analyse plus globale de l'acte de construire.

L'analyse du travail :
Elle a été entreprise afin de repérer les compétences mises en œuvre dans l'emploi et celles émergeantes en lien avec les évolutions numériques, réglementaires et environnementales. Une méthode d'enquête a été menée auprès de structures repérées où s'exerce l'emploi. Ont été investiguées les différentes missions confiées, ou susceptibles de l'être, aux personnes exerçant l'emploi :

- échantillonnage : entreprises selon statistiques nationales du bâtiment 2014, CA 124 Md E. ;
- effectifs : +200 salariés (15% du CA), effectifs : 51/200 salaries (14% du CA), effectifs : 11/50 salariés (32% du CA) et effectifs : 0/10 salariés (39% du CA) ;
- nombre d'entreprises enquêtées : 80, avec un retour de 25 réponses.

Les entreprises enquêtées ont répondu sur leurs orientations d'activités et confirmé les évolutions du métier de conducteur de travaux du BTP, à savoir :
- augmentation de la prise de marché TCE en entreprise générale (68%) ;
- développement d'une activité rénovation / réhabilitation / déconstruction (40%) ;
- développement d'une polyvalence bâtiment / génie civil (20 %).

Il en ressort la vision suivante du métier de conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil :
- Une maitrise des techniques du bâtiment et du génie civil, issue de sa formation de base, pour un conducteur de travaux est demandée par les entreprises :
    - une polyvalence « bâtiment/génie civil » est décrite comme complémentaire et naturelle (52%) ;
    - la demande des entreprises BTP existe pour cette polyvalence « bâtiment et de génie civil » (44%) ;
    - le développement de l'activité « bâtiment et de génie civil » chez certaines entreprises (20%) ;
    - cette polyvalence est en adéquation avec leurs besoins actuels en entreprise (52%) ;
    - ce contexte représente un gage d'employabilité plus important pour l'entreprise (52%).

Le réexamen du titre retranscrit ces évolutions, mises en lumière par la veille et l'analyse du travail.

Le conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil est l'interface TCE (Tout Corps d'État) permanente dans l'organisation, sur site, d'une opération de construction.

Le rôle du conducteur de travaux est composé en deux activités principales (96% de réponses) :
- la préparation de chantier ;
- la conduite de chantier (suivi et clôture).

L'intégration de la gestion du chantier (financière, humaine, matérielle et administrative) à toutes les étapes des activités du conducteur de travaux est confirmée (96% des réponses) et devient une compétence à part entière.
Le conducteur de travaux est le responsable de tous ces points clés, pour une meilleure connaissance du projet et donc une meilleure optimisation. Il doit connaitre l'impact financier de toutes les décisions prises en préparation et en exécution de chantier.

Comme indiqué par les entreprises, un accent est donné sur l'importance de la livraison et du parfait achèvement, la gestion de la sécurité et le relationnel sur chantier. Ces sujets sont pris en compte dans la structure des compétences, notamment dans la compétence :
- « clore techniquement, administrativement et financièrement un chantier ».

Cette compétence est désignée comme indispensable (96% des réponses) pour le conducteur de travaux.

Celui-ci doit avoir une vision globale du projet, s'impliquer dans le fonctionnement général de l'entreprise et être le garant de l'image de celle-ci jusqu'à la fin de chantier.

En conclusion,
Pour ce nouveau titre professionnel « Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil » (**CDTBGC**), le nombre des activités types a été réduit, l'intitulé des activités a été légèrement modifié, la maille des compétences a été revue pour en réduire le nombre. Ceci, pour une adéquation aux pratiques professionnelles et un gage d'employabilité dans les entreprises du secteur.

Liste des activités

Nouveau TP : Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil
CCP :
- Préparer un chantier de bâtiment et de génie civil
- Conduire les travaux d'un chantier de bâtiment et de génie civil

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Préparer un chantier de bâtiment et de génie civil	1	Analyser un dossier de bâtiment et de génie civil
		2	Définir les modes opératoires et les moyens techniques d'un chantier de bâtiment et de génie civil
		3	Élaborer les documents de préparation, de planification et d'organisation d'un chantier de bâtiment et de génie civil
		4	Négocier les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil
		5	Réaliser la gestion financière, technique et administrative d'un chantier de bâtiment et de génie civil
		6	Ordonnancer, piloter et coordonner les actions des différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil
2	Conduire les travaux d'un chantier de bâtiment et de génie civil	4	Négocier les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil
		5	Réaliser la gestion financière, technique et administrative d'un chantier de bâtiment et de génie civil
		6	Ordonnancer, piloter et coordonner les actions des différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil
		7	Manager une équipe de production sur un chantier de bâtiment et de génie civil
		8	Animer une réunion de chantier de bâtiment et de génie civil
		9	Contrôler la parfaite exécution des ouvrages d'un chantier de bâtiment et de génie civil
		10	Clore un chantier de bâtiment et de génie civil
		11	Assurer les missions d'un « Encadrant » de travaux à proximité des réseaux, dans le respect de la règlementation

FICHE EMPLOI TYPE

Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le conducteur de travaux « du bâtiment et du génie civil » est le responsable de la gestion technique, administrative et financière d'un ou plusieurs chantiers de constructions neuves et/ou de réhabilitations, depuis leur préparation jusqu'à leur livraison complète. Il est le pivot de la phase exécution des travaux et le garant de l'obligation de résultat énergétique et environnemental.

Il prévoit et organise, à partir d'un dossier technique qui lui est confié, les différents moyens (tant matériels qu'humains et organisationnels) permettant l'exécution des chantiers de constructions dans les meilleures conditions de délai, de sécurité, de qualité et de rentabilité. Il veille à la satisfaction du client.
Il intervient dans chacune des phases de réalisation du chantier de bâtiment et de génie civil, et parfois même en amont, depuis son étude jusqu'à sa livraison et durant l'année de parfait achèvement :

- Dès lors que son entreprise a obtenu le marché, il prépare le chantier de bâtiment et de génie civil.

Il analyse le dossier, le site des travaux et définit les moyens à mobiliser en élaborant les plannings, les budgets, en choisissant les méthodes d'exécution ainsi que les matériels, les matériaux, les prestataires et les sous-traitants, le tout dans le respect des critères environnementaux du site, des règlementations et des procédures internes de l'entreprise.

- Durant la réalisation de l'ouvrage, il encadre la maitrise de chantier et les équipes de production. Il assure le suivi économique des commandes, des livraisons et de la facturation des travaux. Il assure en continu le suivi budgétaire du chantier et contrôle la qualité d'exécution avec les interfaces TCE (Tout Corps d'État), dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives, en application du PPSPS (Plan Particulier de Sécurité et de Prévention de la Santé). Il anticipe toutes les actions d'OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination), y compris correctives, à mettre en œuvre. Il veille à la bonne évolution des travaux dans sa globalité. Il anticipe les situations dangereuses d'exécution d'ouvrages lors de travaux à proximité des réseaux (AIPR).
- En fin de chantier, il organise la réception de l'ouvrage et en établi la facturation définitive. Il réunit l'ensemble des éléments nécessaires à son fonctionnement et entretien grâce au DOE (Dossier des Ouvrages Exécutés) et gère l'année de parfait achèvement.
- En parallèle au suivi de ses chantiers, il collabore à la gestion des ressources humaines et matérielles de l'entreprise, en liaison avec tous ses services (méthodes / matériels / études de prix / personnel / comptabilité).
- Ses compétences techniques peuvent être sollicitées pour optimiser la réponse à un appel d'offres en appui au service études de prix et commercial.

Interlocuteur direct des différents partenaires de l'acte de construire, internes à l'entreprise (bureau d'études ou des méthodes, service matériel/personnel/comptable, chef de chantier et hiérarchie…) ou externes (maitre d'ouvrage, maitre d'œuvre, fournisseurs, sous-traitants, cotraitants, services administratifs, coordonnateur sécurité, bureau d'études techniques, bureau de contrôle, concessionnaires…), il est ainsi amené à jouer un rôle commercial en complément de sa fonction de gestionnaire. Il est en relation étroite avec tous les intervenants et il est le représentant de l'entreprise sur tous ses chantiers. Il doit manager, anticiper les évènements, avoir une bonne connaissance du déroulement d'un chantier et de maitriser un large panel de connaissances du TCE (Tout Corps d'État).

Sous l'autorité du chef d'entreprise, du chef d'agence ou du directeur de travaux, il dispose d'une large autonomie dans l'organisation du ou des chantiers dont il est responsable. En retour, il doit avoir une capacité à rendre compte des résultats de son activité et à gérer les imprévus du terrain.
L'emploi s'exerce majoritairement sur les chantiers (le port d'équipements de protection est alors requis), même si une part se déroule au bureau, à l'agence ou au siège de l'entreprise. Il demande une forte implication avec des amplitudes horaires et une mobilité géographique pouvant être importante (en distance, en fréquence, en durée), mais aussi, la maitrise de l'outil informatique à travers le tout connecté et la maquette numérique (Process BIM).

La fonction de conducteur de travaux est un poste à responsabilité en évolution constante qui demande une vraie expérience avant de pouvoir s'exercer en totale autonomie. De ce fait, les débutants seront souvent embauchés en tant qu'assistant et/ou seront plus étroitement encadrés par leur hiérarchie.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

En grande majorité, les entreprises du BTP, plutôt de taille moyenne et intermédiaire (effectif de 11 – 200), spécialisées dans le gros œuvre et le génie civil ou entreprises générales TCE, et à un degré moindre, dans les autres corps d'état spécialisés.
Et pour le restant :

- L'état et les collectivités territoriales et maitrise d'ouvrage privée
- La maitrise d'œuvre publique ou privée

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Conducteur de travaux
- Coordinateur de chantier
- Chargé d'affaire

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Le professionnel devra être titulaire d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR - Encadrant) délivrée par son employeur.
Application de l'article R. 554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié.

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Néant

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Préparer un chantier de bâtiment et de génie civil
Analyser un dossier de bâtiment et de génie civil
Définir les modes opératoires et les moyens techniques d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Élaborer les documents de préparation, de planification et d'organisation d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Négocier les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Réaliser la gestion financière, technique et administrative d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Ordonnancer, piloter et coordonner les actions des différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil

2. Conduire les travaux d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Négocier les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Réaliser la gestion financière, technique et administrative d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Ordonnancer, piloter et coordonner les actions des différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Manager une équipe de production sur un chantier de bâtiment et de génie civil
Animer une réunion de chantier de bâtiment et de génie civil
Contrôler la parfaite exécution des ouvrages d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Clore un chantier de bâtiment et de génie civil
Assurer les missions d'un « Encadrant » de travaux à proximité des réseaux, dans le respect de la

règlementation

Compétences transversales de l'emploi (le cas échéant)

Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques
Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences
Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau III (Nomenclature de 1969)
Convention(s) : convention collective nationale des ETAM du Bâtiment et des Travaux Publics (12 juillet 2006) niveau E
Code(s) NSF :
230p - Coordination de chantiers tous corps d'Etat

Fiche(s) Rome de rattachement

F1201 Conduite de travaux du BTP

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Préparer un chantier de bâtiment et de génie civil

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

À partir du dossier du projet de construction qui lui est confié, le professionnel, réalise les démarches et élabore des documents internes et/ou externes à l'entreprise nécessaire à l'ouverture et au démarrage d'un chantier de bâtiment et de génie civil. Lors de cette phase, il intègre toutes les contraintes générales et spécifiques au chantier et en définit les budgets.

La préparation de chantier consiste à analyser le dossier complet de l'opération pour y repérer les informations techniques, administratives et réglementaires nécessaires à la mise en œuvre des travaux. Pour cela, le professionnel collecte les informations complémentaires nécessaires à l'organisation des étapes du chantier. Il accomplit les démarches administratives nécessaires au démarrage des travaux. Il définit les modes opératoires et les besoins à mobiliser. Il élabore les plannings. Il rédige les dossiers de consultation, les transmet aux fournisseurs, sous-traitants ou prestataires concernés et négocie avec eux les conditions de leur intervention. Il réalise et/ou vérifie les métrés des ouvrages et définit les budgets d'exécution.
Il élabore les documents de suivi de la production dans le cadre des procédures internes de l'entreprise, des contraintes règlementaires et contractuelles.
Il anime les réunions périodiques de la phase préparation et rend compte de son activité à sa hiérarchie. Il utilise les documents de gestion de l'entreprise et en applique les procédures.
Il réalise l'ordonnancement, le pilotage et la coordination des actions de l'ensemble des intervenants du chantier en vue du démarrage du chantier, dans le cadre contractuel et réglementaire du projet de bâtiment et de génie-civil.

Le professionnel dispose d'une large autonomie dans l'organisation du (des) chantier(s) dont il est responsable tout en intégrant les contraintes internes, les moyens et les procédures de l'entreprise, le cadre du marché et les options prises lors des études.
Cette activité s'exerce majoritairement au bureau, à l'agence ou au siège de l'entreprise. Elle demande une forte implication avec de larges plages horaires car elle s'exerce souvent en parallèle avec la conduite d'autres chantiers en cours.
À l'interne, le professionnel est en relation avec son responsable hiérarchique, le ou les chef(s) de chantier, d'autres conducteurs de travaux, les divers services de l'entreprise : le parc matériel, le Bureau d'Études de Prix et des Méthodes, les services du personnel et comptable.
À l'externe, il est en relation avec le représentant du Maitre d'œuvre et du Maitre d'ouvrage, les concessionnaires, le coordonnateur SPS (Sécurité et Protection de la Santé), les organismes de prévention (CERCAT, OPPBTP, inspecteur du travail), les fournisseurs, les sous-traitants, les cotraitants, les prestataires, le bureau de contrôle, les bureaux d'études techniques…
Il peut être amené à prendre contact avec les riverains pour les informer sur les gènes et nuisances que peuvent engendrer les travaux sur leur cadre de vie.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Analyser un dossier de bâtiment et de génie civil
Définir les modes opératoires et les moyens techniques d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Élaborer les documents de préparation, de planification et d'organisation d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Négocier les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Réaliser la gestion financière, technique et administrative d'un chantier de bâtiment et de génie civil

Ordonnancer, piloter et coordonner les actions des différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil

Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques
Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences
Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Conduire les travaux d'un chantier de bâtiment et de génie civil

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le professionnel assure le bon déroulement du chantier de construction. Il réajuste les moyens (personnels, matériels, matériaux et organisationnels) en fonction du déroulement des travaux. Il organise la réception et le solde du chantier. Et il gère l'année de parfait achèvement.

En liaison avec le Chef de Chantier, le professionnel réalise la gestion technique, administrative et financière du chantier et prend les mesures correctives nécessaires jusqu'à la livraison complète des travaux. Pour ce faire, il utilise les documents de gestion de l'entreprise et en applique les procédures internes.
Il établit les devis de travaux supplémentaires. Pour ce faire, il rédige les dossiers de consultation les transmet aux fournisseurs, sous-traitants ou prestataires concernés et négocie avec eux les conditions de leur intervention. Et de plus, Il réalise et/ou vérifie les métrés des ouvrages.
Il participe à la gestion des moyens humains et matériels de l'entreprise en liaison avec les chantiers.
Il vérifie les saisies comptables afférentes au chantier. Il constate les écarts de gestion, les analyse et présente à sa hiérarchie les résultats financiers mensuels et à terminaison du chantier. Il établit les situations de travaux et les facturations de travaux supplémentaires.
En tant que pilote, il organise et anime quotidiennement la globalité du chantier. Il harmonise et coordonne les différents intervenants sur le chantier avec pour objectif de respecter le planning général contractuel.
Il dirige des équipes de production, gère les relations entre les acteurs du chantier et anime les échanges.
Il anticipe les situations dangereuses d'exécution d'ouvrages lors de travaux à proximité des réseaux (gaz, électricité, télécoms, eau potable, eau usés et vannes). Il organise le travail dans le respect des règles de prévention et la maîtrise des risques.
Il prépare et anime les réunions de chantier en défendant les intérêts de l'entreprise. Il propose des solutions aux problèmes du chantier. Il rédige les comptes rendus de réunions.
Il s'assure de la parfaite exécution des ouvrages dans le respect des cahiers des charges techniques, des normes et règles de professionnelles et des procédures Qualité.
Il prépare les Opérations Préalables à la Réception (OPR) du chantier. Il représente l'entreprise lors de la réception des travaux et met en œuvre les mesures nécessaires à la levée des réserves. Il organise le repliement du chantier.
Il constitue le Dossier des Ouvrages Exécuté (DOE) et le Dossier d'Intervention Ultérieure sur les Ouvrages (DIUO) nécessaires à l'exploitation de l'ouvrage. Il établit le Décompte Général Définitif (DGD) du chantier. Il constitue le dossier qui sera archivé dans l'entreprise et qui constituera l'historique du chantier. Il gère l'année de Garantie du Parfait Achèvement (GPA).

Le professionnel dispose d'une large autonomie dans l'organisation du (des) chantier(s) dont il est responsable tout en intégrant les contraintes internes, les moyens et les procédures de l'entreprise, les objectifs définis lors de la préparation du chantier.
Cette activité s'exerce majoritairement sur le chantier, mais aussi à l'agence ou au siège de l'entreprise. Elle demande une forte implication avec de larges plages horaires car elle s'exerce souvent en parallèle avec la conduite d'autres chantiers en cours. À l'interne, il est en relation avec son responsable hiérarchique, la maitrise de chantier, le service Matériel de l'entreprise, le Bureau d'Études de Prix et des Méthodes, le service personnel et comptable.
À l'externe, il est en relation avec le représentant du Maitre d'œuvre et du Maitre d'ouvrage, les concessionnaires, le coordonnateur sécurité, les organismes de prévention (CERCAT, OPPBTP, inspecteur du travail), les fournisseurs, les sous-traitants, les cotraitants, les prestataires, le bureau de contrôle, les bureaux d'études techniques.
Il peut être amené à prendre contact avec les riverains pour les informer sur les gènes et nuisances que peuvent engendrer les travaux sur leur cadre de vie.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Le professionnel devra être titulaire d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR - Encadrant) délivrée par son employeur.
Application de l'article R. 554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Négocier les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Réaliser la gestion financière, technique et administrative d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Ordonnancer, piloter et coordonner les actions des différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Manager une équipe de production sur un chantier de bâtiment et de génie civil
Animer une réunion de chantier de bâtiment et de génie civil
Contrôler la parfaite exécution des ouvrages d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Clore un chantier de bâtiment et de génie civil
Assurer les missions d'un « Encadrant » de travaux à proximité des réseaux, dans le respect de la règlementation

Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques
Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences
Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Analyser un dossier de bâtiment et de génie civil

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Analyser l'ensemble des documents du dossier marché pour y repérer les informations techniques, administratives et règlementaires nécessaires à la mise en œuvre des travaux. Collecter les informations manquantes auprès des interlocuteurs du dossier (maitre d'ouvrage, architecte, bureaux d'études, bureaux de contrôle, coordinateur sécurité). En liaison avec le bureau d'études structure béton armé, définir le mode constructif de l'ouvrage dans le respect des normes et des règlementations en vigueur.
Suivant les risques identifiés, faire intervenir, pour des investigations complémentaires, un laboratoire géotechnique, un géomètre, un bureau d'étude. Valider le choix final du mode constructif.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Dans le cadre de la préparation du chantier, après l'attribution du marché à l'entreprise, le professionnel analyse les dossiers qui lui sont transmis par son service commercial et/ou études de prix. En collaboration avec le bureau d'études structure (interne ou externe), il vérifie les points importants concernant les choix techniques structurels qui permettent d'orienter sa préparation de chantier.

Critères de performance

L'ensemble des documents du dossier travaux est réuni pour analyse
Toutes les informations du dossier nécessaires à la mise en œuvre des travaux sont repérées (contraintes)
Le choix du mode constructif de l'ouvrage respecte le dossier marché (contexte technique et économique)

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance de la technologie du secteur de la construction bâtiment et génie civil (techniques et méthodes d'exécution) neuf et ancien touchant les différents corps d'état
Connaissance de l'environnement informatique et numérique
Connaissance des implications du développement durable (HQE, éco gestion, faibles nuisances, déchets, biodiversité…)
Connaissance de la règlementation et les normes du BTP
Connaissance de la règlementation des marchés
Connaissance des différents acteurs, leurs missions, leurs obligations
Connaissance de la présentation d'un métré et la décomposition d'un prix

Prendre des notes
Rechercher et classer des documents
Lire et exploiter des plans de bâtiment et de génie civil
Faire une synthèse écrite d'un dossier travaux de bâtiment et de génie civil
Calculer des quantités d'ouvrages ou de parties d'ouvrages
Présenter un métré

Travailler en équipe
Communiquer oralement et par écrit avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Développer un comportement orienté client avec les différents intervenants sur un chantier de bâtiment et de génie civil

Organiser, préparer son analyse
Organiser, préparer son contrôle
Diagnostiquer un problème technique et le résoudre

Organiser, préparer son métré
Respecter des procédures internes à l'entreprise ou administratives
Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques.
Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Définir les modes opératoires et les moyens techniques d'un chantier de bâtiment et de génie civil

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Se déplacer sur le site du chantier, vérifier les conditions réelles d'exécution et identifier les contraintes. Prendre contact avec le maitre d'ouvrage, le maitre d'œuvre, le coordinateur sécurité, le bureau de contrôle, les fournisseurs et prestataires pour envisager les solutions et apporter une réponse aux problèmes diagnostiqués.
Choisir les modes opératoires le plus adaptés au chantier pour atteindre les objectifs : délais, budgets, respect de la règlementation.
Déterminer les cycles de production. Optimiser les besoins en matériel et en main d'œuvre. Prévoir la sécurité sur le chantier et garantir la qualité de la mise en œuvre suivant les règles professionnelles.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Durant la phase de préparation du chantier, le professionnel définit les méthodes de réalisation de l'ouvrage. Il optimise les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs qualitatifs et financiers du projet.
Il intègre pour la validation des choix l'ensemble des pièces du marché, les règlementations afférentes, les règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement, les spécificités du site.
Les choix techniques retenus par l'entreprise, peuvent déboucher sur la proposition de variantes qui sont alors proposées à la maitrise d'œuvre et d'ouvrage pour validation.

Critères de performance

Toutes les contraintes du site sont identifiées
Les solutions ou dispositions respectent le cadre réglementaire
Le choix du mode opératoire est cohérent et tient compte des contraintes du projet
Les solutions ou dispositions ont été prises dans les intérêts de l'entreprise (techniques et économiques)
La production écrite des cycles est exploitable et les représentations respectent les normes graphiques
Les effectifs et les matériels sont optimisés

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance de la technologie du secteur de la construction bâtiment et génie civil (techniques et méthodes d'exécution) neuf et ancien touchant les différents corps d'état
Connaissance de l'environnement informatique et numérique
Connaissance des implications du développement durable (HQE, éco gestion, faibles nuisances, déchets, biodiversité,…)
Connaissance du code des marchés
Connaissance des différents acteurs, leurs missions, leurs obligations
Connaissance de la règlementation et les normes du BTP
Connaissance du Règlement National d'Urbanisme
Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
Connaissance des matériels de chantiers
Connaissance des matériaux de construction bâtiment et de génie civil
Connaissance du code du travail
Connaissance de la topographie
Connaissance de la présentation d'un métré et la décomposition d'un prix

Lire et exploiter des plans de bâtiment et de génie civil

Interpréter un rapport de sol
Savoir réaliser un relevé de terrain
Déterminer un cycle de production sur un chantier de bâtiment et de génie civil
Définir un mode opératoire de construction d'un ouvrage bâtiment et de génie civil
Présenter un métré

Travailler en équipe
Communiquer oralement et par écrit avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Développer un comportement orienté client avec les différents intervenants sur un chantier de bâtiment et de génie civil

Organiser, préparer une action
Respecter des procédures internes à l'entreprise ou administratives
Diagnostiquer un problème technique et le résoudre
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé
Intégrer les principes du développement durable dans son travail
Contrôler la conformité réglementaire d'un mode opératoire
Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques.
Organiser, préparer son métré
Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Élaborer les documents de préparation, de planification et d'organisation d'un chantier de bâtiment et de génie civil

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Produire et renseigner les documents de préparation de chantier internes à l'entreprise : budget prévisionnel, tableau de bord de gestion, contrats de sous-traitance, suivi d'approbation des plans, suivi des avis du bureau de contrôle, plannings, convention prorata, convention d'études béton armé, liste des matériels, commandes prestataires, compte rendu de réunions.
Elaborer et transmettre aux différents acteurs externes à l'entreprise concernés par le chantier, les documents de préparation demandés par le maitre d'œuvre ou le maitre d'ouvrage, les concessionnaires des réseaux, le coordonnateur sécurité (plannings généraux, demande d'acceptation de sous-traitant, Plan d'Assurance Qualité, PPSPS, DICT, plans d'installations de chantier, constat d'huissier, listes échantillons, contrats concessionnaires).

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Dans le cadre de la préparation de chantier, le professionnel établit les documents qui vont permettre à l'entreprise de réaliser le chantier en répondant aux objectifs de qualité, de délai, et de rentabilité. Ces documents respectent les procédures internes de l'entreprise, et les obligations réglementaires et contractuelles du projet.

Critères de performance

La liste des documents produits est exhaustive
Les documents sont exploitables
Les documents utilisés sont conformes aux cahiers des charges du projet.
Le planning de remises de documents respecte le planning général et le calendrier du client.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance de la technologie du secteur de la construction bâtiment et génie civil (techniques et méthodes d'exécution) neuf et ancien touchant les différents corps d'état
Connaissance de l'environnement informatique et numérique
Connaissance de Les implications du développement durable (HQE, éco gestion, faibles nuisances, déchets, biodiversité…)
Connaissance de la règlementation et les normes du BTP
Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
Connaissance des différents acteurs, leurs missions, leurs obligations
Connaissance du code des marchés
Connaissance des contrats de sous-traitance
Connaissance des techniques de planification

Établir un PAQ - Plan Assurance Qualité
Faire un PPSPS - Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé, en accord avec un PGC.
Lire et exploiter un PGC - Plan Général de Coordination, de sécurité et de protection de la santé
Faire une DICT - Déclaration d'intention de commencement de travaux
Réaliser des plannings d'organisation d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Réaliser un plan d'installations de chantier bâtiment et de génie civil

Travailler en équipe
Communiquer oralement et par écrit avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil

Développer un comportement orienté client avec les différents intervenants sur un chantier de bâtiment et de génie civil

Organiser, préparer une action
Respecter des procédures internes à l'entreprise ou administratives
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé
Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques
Intégrer les principes du développement durable dans son travail
Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Négocier les achats et les marchés avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Rédiger un dossier de consultation pour collecter des informations techniques et des offres de prix. Transmettre les dossiers de consultation aux fournisseurs, aux sous-traitants ou prestataires extérieurs concernés. Rédiger un tableau comparatif des résultats pour optimiser ses choix. Analyser les propositions techniques et financières. Négocier les conditions financières et d'interventions dans le respect des intérêts de l'entreprise.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Principalement dans la période de préparation de chantier et durant sa phase d'exécution, le professionnel procède aux achats nécessaires à la réalisation de ses propres travaux, et finalise les marchés ou contrat pour la réalisation de prestations spécifiques sous –traitées.
Il consulte par téléphone, internet, par écrit ou lors de visite sur site :
- des fournisseurs (achats) pour avoir des propositions de solutions techniques et des offres financières.
- des sous-traitants ou des prestataires (marchés) pour obtenir des devis estimatifs et descriptifs.

Critères de performance

Les documents de consultations élaborés décrivent le cadre de chaque prestation demandée
Les tableaux de résultats sont lisibles et permettent l'analyse technico-financière
Les choix retenus sont en cohérence avec le projet
Les résultats de la négociation obtenus respectent les contraintes financières et techniques du dossier.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance de la technologie du secteur de la construction bâtiment et génie civil (techniques et méthodes d'exécution) neuf et ancien touchant les différents corps d'état
Connaissance de l'environnement informatique et numérique
Connaissance des implications du développement durable (HQE, éco gestion, faibles nuisances, déchets, biodiversité…)
Connaissance des différents acteurs, leurs missions, leurs obligations
Connaissance de la règlementation et les normes du BTP
Connaissance du code des marchés
Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
Connaissance des contrats de sous-traitance
Connaissance des matériels de chantiers
Connaissance des matériaux de construction bâtiment et de génie civil
Connaissance de la présentation d'un métré

Établir un tableau comparatif de résultats de consultation
Lire et exploiter des plans de bâtiment et de génie civil
Faire une synthèse écrite d'un dossier travaux de bâtiment et de génie civil
Calculer des quantités d'ouvrages ou de parties d'ouvrages
Présenter un métré

Travailler en équipe
Communiquer oralement et par écrit avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil

Négocier un prix ou une prestation avec les différents intervenants sur un chantier de bâtiment et de génie civil

Organiser, préparer la négociation des achats
Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques
Respecter des procédures internes à l’entreprise ou administratives
Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Réaliser la gestion financière, technique et administrative d'un chantier de bâtiment et de génie civil

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Organiser le classement et la mise à jour de l'ensemble des documents du chantier.
Réaliser et/ou vérifier les métrés des ouvrages en vue de préparer l'étude d'exécution.
Réaliser l'étude d'exécution, définissant les budgets à gérer durant les travaux.
À partir des besoins du chantier et de sa programmation, participer à la gestion des moyens humains et matériels de l'entreprise.
Établir les devis de travaux modificatifs et/ou supplémentaires à exécuter.
Vérifier les saisies comptables dépenses/recettes transmises par le service comptabilité de l'entreprise.
Constater les écarts entre prévision et réalisation, analyser leur origine et procéder aux actions correctives.
Présenter à sa hiérarchie de manière argumentée, les résultats financiers mensuels du chantier.
Établir les situations de travaux en respectant la règlementation du marché.
Analyser les productions réalisées pour transmettre au service études l'actualisation des ratios et coûts de revient du chantier.
Planifier et organiser sa charge de travail pour déterminer les actions prioritaires.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Durant la phase préparation et exécution du chantier, le professionnel participe régulièrement aux réunions internes avec sa hiérarchie, l'ensemble des conducteurs de travaux de l'entreprise et les représentants des différents services concernés (bureau d'étude, comptabilité, service personnel, service matériel).
Durant la phase exécution du chantier, le professionnel est en relation avec le maitre d'ouvrage ou du maitre d'œuvre pour gestion des modifications de travaux. Selon les procédures internes de l'entreprise, il présente les résultats du chantier à sa hiérarchie. Il établit périodiquement les situations de travaux qu'il transmet pour approbation au maitre d'œuvre.
Le professionnel est en lien permanent avec le service Études pour l'actualisation des ratios et des couts de revient utilisés dans l'entreprise.
Le professionnel organise son emploi du temps de manière à gérer sa présence entre les chantiers, l'entreprise et les rendez-vous extérieurs.

Critères de performance

Le classement des dossiers du chantier et leur mise à jour sont structurés par thèmes
Tous les postes de dépenses de l'étude d'exécution sont repérés, hiérarchisés, codifiés, quantifiés et valorisés
Les plannings main d'œuvre et matériel sont réactualisés et optimisés
La démarche de mise à prix du devis est respectée, tous les postes sont quantifiés et chiffrés
Les données du bilan de gestion sont exactes et permettent l'analyse des écarts
Les mesures correctives pour remédier aux écarts sont pertinentes et permettent d'atteindre les objectifs
Les données du compte rendu d'activités englobent les mesures correctives, elles sont étayées et pertinentes
Les documents de facturations sont correctement rédigés, les calculs sont exacts et les termes du marché sont respectés
La démarche d'actualisation des couts de revient est respectée, les ratios sont exacts et exploitables

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance de la technologie du secteur de la construction bâtiment et génie civil (techniques et méthodes d'exécution) neuf et ancien touchant les différents corps d'état

Connaissance de l'environnement informatique et numérique
Connaissance des implications du développement durable (HQE, éco gestion, faibles nuisances, déchets, biodiversité…)
Connaissance du code des marchés
Connaissance des différents acteurs, leurs missions, leurs obligations
Connaissance de la règlementation et les normes du BTP
Connaissance du Règlement National d'Urbanisme
Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
Connaissance des matériels de chantiers
Connaissance des matériaux de construction bâtiment – génie civil
Connaissance du code du travail
Connaissance de la présentation d'un métré et la décomposition d'un prix
Connaissance des mécanismes comptables et financiers pour la gestion de chantier et sa facturation

Planifier et ordonnancer son activité
Rechercher et classer des documents
Lire et exploiter des plans de bâtiment et de génie civil
Faire une synthèse écrite d'un dossier travaux de bâtiment et de génie civil
Calculer des quantités d'ouvrages ou de parties d'ouvrages et présenter un métré
Établir et structurer une étude d'exécution d'ouvrage de la construction et un devis travaux
Mettre à jour des plannings de gestion prévisionnelle
Utiliser les documents internes/externes de gestion et de facturation d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Tenir à jour et exploiter un tableau de bord d'activité de chantier bâtiment et de génie civil

Travailler en équipe
Communiquer oralement et par écrit avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Développer un comportement orienté client avec les différents intervenants sur un chantier de bâtiment et de génie civil
Connaitre les différents services d'une entreprise et leur fonctionnement

Organiser, préparer une action
Respecter des procédures internes à l'entreprise ou administratives
Diagnostiquer un problème d'objectif chantier et le résoudre au regard des résultats d'exploitation
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé
Intégrer les principes du développement durable dans son travail
Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques.
Respecter les modes de facturation et contrôler sa conformité contractuelle
Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Ordonnancer, piloter et coordonner les actions des différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Définir l'ordre des tâches et des actions de chacun des intervenants du chantier de manière à planifier leurs interventions. En tant que pilote, organiser et animer quotidiennement la globalité des opérations et tâches du chantier qu'il s'agisse d'études ou de réalisations. Harmoniser et coordonner de manière cohérente et efficace les actions des différents intervenants sur un chantier de construction pour respecter le planning général contractuel.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Pendant toute la durée du chantier, depuis la préparation jusqu'à la réception, le professionnel intervient auprès de tous les acteurs du chantier pour prendre en compte les contraintes d'intervention TCE et les contrats qui lient les différents intervenants (cotraitance, sous-traitance, prestataires). Il planifie et réajuste leurs interventions dans un souci d'efficacité, de qualité, de sécurité. Il veille au respect des procédures internes, externes et du cadre contractuel.

Critères de performance

L'ordonnancement et enclenchement des tâches des différents intervenants est logique et optimisé
Les démarches et les solutions d'organisation retenues sont définies et en cohérence avec le projet
Le planning OPC et l'organisation prennent en compte le cadre contractuel (contrôles, essais, livraisons)

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance de la technologie du secteur de la construction bâtiment et génie civil (techniques et méthodes d'exécution) neuf et ancien touchant les différents corps d'état
Connaissance de l'environnement informatique et numérique
Connaissance des implications du développement durable (HQE, éco gestion, faibles nuisances, déchets, biodiversité…)
Connaissance de la règlementation et les normes du BTP
Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
Connaissance des outils de planification
Connaissance des différents acteurs, leurs missions, leurs obligations
Connaissance du code des marchés

Décomposer des travaux de bâtiment en tâches élémentaires
Établir un planning de travaux OPC
Mettre à jour un planning OPC

Travailler en équipe
Communiquer oralement et par écrit avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Développer un comportement orienté client avec les différents intervenants sur un chantier de bâtiment et de génie civil

Organiser, préparer un ordonnancement
Respecter des procédures internes à l'entreprise ou administratives
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé
Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques
Diagnostiquer un problème technique et le résoudre

Intégrer les principes du développement durable dans son travail
Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Manager une équipe de production sur un chantier de bâtiment et de génie civil

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Diriger des équipes de production avec un objectif de qualité d'exécution, de sécurité et de respect des rendements de la production. Gérer les relations entre les acteurs et animer les échanges afin de maintenir leur motivation. Analyser les besoins exprimés par chacun des acteurs et résoudre les problèmes individuels ou relationnels au sein de ces équipes. Déléguer, certaines tâches à des collaborateurs de l'entreprise.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Au sein de son entreprise, le professionnel assure généralement le suivi de plusieurs chantiers. Il manage plusieurs équipes de production dans le respect des objectifs fixés lors de la préparation du chantier et des procédures internes de l'entreprise. Sa connaissance du personnel de l'entreprise le conduit à s'impliquer dans la gestion des ressources humaines. Il gère la Co-activité avec les équipes sous-traitantes intervenant sur les chantiers.

Critères de performance

Les actions mises en œuvre permettent d'atteindre les objectifs fixés (qualité, sécurité, délais)
La communication est instaurée entre les acteurs (réunions d'informations, de sécurité, accueil arrivants)
Les besoins du personnel sont appréhendés et résolus.
Les actions de délégations sont mises en place.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance de la technologie du secteur de la construction bâtiment et génie civil (techniques et méthodes d'exécution) neuf et ancien touchant les différents corps d'état
Connaissance de l'environnement informatique et numérique
Connaissance des implications du développement durable (HQE, éco gestion, faibles nuisances, déchets, biodiversité…)
Connaissance de la règlementation et les normes du BTP
Connaissance des différents acteurs, leurs missions, leurs obligations
Connaissance du code des marchés
Connaissance des contrats de sous-traitance
Connaissance du code du travail
Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
Connaissance des techniques de planification

Établir un planning de charge d'une équipe de production sur un chantier de bâtiment et de génie civil

Travailler en équipe
Communiquer oralement et par écrit avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Développer une posture de service
Diagnostiquer un problème relationnel et le résoudre
Intégrer les principes du développement durable dans son travail (RSE)

Organiser, préparer une action
Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques
Organiser, préparer son analyse
Organiser, préparer son contrôle

Respecter des procédures internes à l'entreprise ou administratives
Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Animer une réunion de chantier de bâtiment et de génie civil

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Préparer une réunion de chantier. Animer et/ou participer aux réunions de chantier en défendant les intérêts de l'entreprise. Proposer des solutions pertinentes aux problématiques à solutionner. Rédiger un compte rendu de réunion selon le cadre contractuel.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Dans le cadre de son activité de suivi de chantier, le professionnel est amené à participer et/ou à animer différentes réunions de chantier : soit hebdomadaires, soit spécifiques. Leurs durées sont variables en fonction des objectifs et du nombre d'intervenants.
Généralement planifiées chaque semaine, ces réunions s'organisent sur le site des travaux. Il peut avoir pour mission de représenter son entreprise dans le cas de réunions animées par la maîtrise d'œuvre. Dans le cadre de chantiers exécutés en entreprise générale, il est l'animateur de ces réunions.
Il est aussi à l'initiative de réunions spécifiques qui peuvent se dérouler sur site, en entreprise ou tout autre lieu. Il en est alors l'animateur. À ces réunions participent généralement les sous-traitants ou les prestataires afin de définir leurs conditions intervention ou de mettre au point des prestations techniques.

Critères de performance

Les objectifs de la réunion sont précis, listés et préparés
L'ensemble des points a été traité et résolu dans le temps imparti de la réunion
La rédaction du compte rendu est compréhensible, de restitution fidèle et exploitable

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance de la technologie du secteur de la construction bâtiment et génie civil (techniques et méthodes d'exécution) neuf et ancien touchant les différents corps d'état
Connaissance de l'environnement informatique et numérique
Connaissance des implications du développement durable (HQE, éco gestion, faibles nuisances, déchets, biodiversité…)
Connaissance de la règlementation et les normes du BTP
Connaissance du code des marchés
Connaissance des différents acteurs, leurs missions, leurs obligations

Mettre à jour un planning
Rédiger un compte rendu de réunion de chantier de bâtiment et de génie civil
Prendre des notes
Rechercher et classer des documents
Lire et exploiter des plans de bâtiment et de génie civil

Travailler en équipe
Communiquer oralement et par écrit avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Développer un comportement orienté client avec les différents intervenants sur un chantier de bâtiment et de génie civil

Organiser, préparer une action
Analyser un problème technique ou réglementaire et le résoudre
Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques
Contrôler la conformité d'un produit ou d'un service

Respecter des procédures internes à l’entreprise ou administratives
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé
Intégrer les principes du développement durable dans son travail
Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 9

Contrôler la parfaite exécution des ouvrages d'un chantier de bâtiment et de génie civil

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

S'assurer de la parfaite exécution des ouvrages dans le respect des cahiers des charges techniques, des normes et règles de professionnelles et des procédures Qualité. Vérifier la qualité des fournitures de la réception sur le chantier jusqu'à leur mise en œuvre par les équipes de production de l'entreprise. Vérifier la conformité des interfaces entre les différents intervenants du chantier, et leurs prestations respectives. Mettre en œuvre les actions correctives nécessaires.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Dans le cadre du suivi de chantier, le professionnel est le garant de la qualité de l'exécution vis-à-vis du maitre d'œuvre et du maitre d'ouvrage. Il est amené à mettre en place et à faire appliquer des procédures de contrôle qui sont formalisées dans les pièces écrites contractuelles et dans la démarche d'assurance qualité de l'entreprise le cas échéant.

Critères de performance

Les points de contrôles et essais contractuels sont repérés dans le dossier projet
Les points de contrôles et essais contractuels sont définis
Les points de contrôles et essais contractuels sont planifiés
Le plan d'assurance Qualité est suivi et actualisé

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance de la technologie du secteur de la construction bâtiment et génie civil (techniques et méthodes d'exécution) neuf et ancien touchant les différents corps d'état
Connaissance de l'environnement informatique et numérique
Connaissance des implications du développement durable (HQE, éco gestion, faibles nuisances, déchets, biodiversité…)
Connaissance de la règlementation et les normes du BTP
Connaissance du code des marchés
Connaissance des matériaux de la construction
Connaissance des procédures Qualités
Connaissance des différents acteurs, leurs missions, leurs obligations
Connaissance des matériels de chantiers

Mettre en place et suivre un Plan Assurance Qualité
Planifier des essais

Travailler en équipe
Communiquer oralement et par écrit avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Développer un comportement orienté client avec les différents intervenants sur un chantier de bâtiment et de génie civil

Respecter des modes opératoires de contrôle qualité
Organiser, préparer son contrôle
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé
Intégrer les principes du développement durable dans son travail

Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques
Contrôler la conformité d'un produit ou d'un service
Analyser un problème technique ou réglementaire et le résoudre
Respecter des procédures internes à l’entreprise ou administratives
Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 10

Clore un chantier de bâtiment et de génie civil

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Anticiper et organiser les Opérations Préalables à la Réception (OPR) du chantier afin d'éviter que des réserves soient émises lors de la réception des travaux.
À la fin des travaux, s'assurer que l'ensemble des travaux réalisés corresponde aux prestations prévues dans le marché. Organiser le repliement du chantier.
Représenter l'entreprise lors de la réception des travaux. Mettre en œuvre les mesures nécessaires à la levée des réserves émises lors de la réception.
Constituer le Dossier des Ouvrages Exécuté (DOE) et le Dossier d'Intervention Ultérieure sur les Ouvrages (DIUO) nécessaires à l'exploitation de l'ouvrage.
Établir le Décompte Général Définitif (DGD) du chantier.
Constituer le dossier qui sera archivé dans l'entreprise et qui constituera l'historique du chantier.
Gérer l'année de Garantie du Parfait Achèvement (GPA).

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La réception d'un chantier est un acte juridique qui constitue le point de départ des garanties liées à la nature de l'ouvrage. Le Maitre d'ouvrage qui peut être assisté de la maitrise d'œuvre constate la bonne fin des travaux et leur conformité aux prescriptions du marché. Cette réception, sous condition de la levée des réserves émises, permet le règlement du solde du marché déduction faite des garanties de parfait achèvement prévues au marché. Le Professionnel doit être particulièrement attaché à clore rapidement un chantier quand les travaux sont réceptionnés car le règlement final en dépend. En tant que représentant de l'entreprise, il veille à en donner une image de marque positive.

Critères de performance

Les OPR et le repliement de chantier sont planifiés et contrôlés en vue de la réception des travaux
Les travaux nécessaires à la mise en œuvre de la levée des réserves de réception sont organisés
Le décompte définitif est établi et tient compte de toutes les évolutions des travaux prévus et dus
Les dossiers d'archives contiennent toutes les pièces nécessaires pour le suivi SAV
Le DOE est constitué
La GPA est organisée

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance de la technologie du secteur de la construction bâtiment et génie civil (techniques et méthodes d'exécution) neuf et ancien touchant les différents corps d'état
Connaissance de l'environnement informatique et numérique
Connaissance des implications du développement durable (HQE, éco gestion, faibles nuisances, déchets, biodiversité…)
Connaissance de la règlementation et les normes du BTP
Connaissance des procédures de réception de travaux
Connaissance des règles concernant les retenues de garantie
Connaissance de la règlementation sur les garanties dans le BTP
Connaissance des différents acteurs, leurs missions, leurs obligations

Mettre en place et suivre les OPR et planifier des essais
Établir un procès-verbal de réception
Établir un décompte définitif
Constituer les différents dossiers d'archivage(DOE) et d'intervention ultérieure sur l'ouvrage (DIUO)
Mettre en place et suivre la GPA

Travailler en équipe
Communiquer oralement et par écrit avec les différents intervenants d'un chantier de bâtiment et de génie civil
Développer un comportement orienté client avec les différents intervenants sur un chantier de bâtiment et de génie civil

Organiser, préparer son contrôle
Organiser le repliement du chantier
Respecter des procédures internes à l'entreprise ou administratives
Contrôler la conformité d'un produit ou d'un service
Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques.
Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences
Intégrer les principes du développement durable dans son travail

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 11

Assurer les missions d'un « Encadrant » de travaux à proximité des réseaux, dans le respect de la règlementation

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Anticiper les situations dangereuses d'exécution d'ouvrages lors de travaux à proximité des réseaux (gaz, électricité, télécoms, eau potable, eau usée et vannes) afin de préserver leur intégrité et garantir la sécurité individuelle, collective sur le chantier et ses abords. Organiser le travail dans le respect des règles de prévention et la maîtrise des risques.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Les travaux à proximité des réseaux (gaz, électricité par exemple) au-delà des risques d'endommagement de ceux-ci engendrent des risques potentiels pour la sécurité et la santé des acteurs du chantier et les tiers. Afin de rendre les chantiers du BTP plus sûrs, la réglementation accentue les missions et responsabilités de tous les acteurs (responsables de projets, exploitants de réseaux, exécutants de travaux). Cette compétence s'exerce sur le chantier lors de l'implantation des ouvrages, lors de la mise en application des méthodes d'exécution et lors du contrôle des travaux et de la mise en œuvre des procédures techniques et de sécurité. Le professionnel, répondant à la fonction d'encadrant au regard de la réglementation, travaille à partir des plans des réseaux existants transmis par les concessionnaires, auxquels il vient raccorder le projet. Il est en relation avec le représentant de la Maîtrise d'œuvre, les sous-traitants, les fournisseurs, les gestionnaires des réseaux et le voisinage du chantier.
Du fait de la présence quasi permanente d'engins de chantier et de travaux réalisés sous circulation, les procédures liées à la sécurité sont détaillées.

Critères de performance

La règlementation AIPR est respectée.
Les actions à entreprendre sont décrites

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des plans de réseaux : cartographie, échelle, symboles.
Connaissance des différents réseaux : les réseaux non sensibles et sensibles, la lecture et l'explication des indices et des affleurants.
Connaissance des éléments consécutifs à l'élaboration de la DT/DICT (Déclaration de Travaux / Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) : le décret DT/DICT, les classes de précision
Connaissance des différents risques susceptibles d'être rencontrés en fonction de la nature des réseaux.
Connaissance des actions préconisées par la nouvelle réglementation DICT : l'intégration des classes de précision, le constat d'arrêt ou de suivi, les opérations sur chantier, le suivi de la compétence des personnels.
Connaissance des modalités associées à la préparation d'une intervention de terrassement.
Connaissance des objectifs du « Guide Technique - relatif aux travaux à proximité des réseaux » en termes de prévention : le marquage piquetage, les éléments de la DICT, les travaux sans tranchée.
Connaissance des informations sensibles du « Guide Technique - relatif aux travaux à proximité des réseaux » : les dispositions à mettre en œuvre en cas d'endommagement d'un ouvrage, les conséquences d'un accident, le constat de dommage, les opérations sur chantier.

Reconnaître les éléments constitutifs des ouvrages des différents concessionnaires.
Identifier les risques associés aux travaux à proximité des ouvrages.
Lister les comportements adaptés et les actions à mettre en œuvre lors d'un dommage sur ouvrages.
Énoncer et expliquer les éléments constitutifs d'une DT, d'une DICT et de leur récépissé.
Lire et traduire les données d'un plan de « réseau » communiqué par un exploitant.

Intégrer les informations à sa disposition lors de la préparation d'un chantier de terrassement ou d'excavation.
Lister les comportements adaptés et les actions à mettre en œuvre lors d'un dommage sur ouvrages.
Mobiliser un comportement oriente client et une posture de service

En fonction des situations susceptibles d'être rencontrées par l'Encadrant, décrire les actions réglementaires préconisées par la nouvelle réglementation.
Intégrer les informations à sa disposition lors de la préparation d'un chantier de terrassement ou d'excavation.
Lister les comportements adaptés et les actions à mettre en œuvre lors d'un dommage sur ouvrages.
Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences
Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques.

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le Professionnel utilise de manière permanente l'outil informatique équipé des logiciels de bureautique, de planification et de gestion. Il utilise couramment l'internet et/ou l'intranet pour échanger des informations et des données avec les acteurs du chantier et des représentants de son entreprise. En fonction de son profil et du contour de sa mission, le professionnel peut utiliser des logiciels professionnels de dessin ou de process BIM.

Critères de performance

Utiliser les fonctions courantes d'un logiciel ou d'un progiciel, d'un réseau intranet et d'internet
Combiner l'utilisation de différents logiciels dans son travail (bureautique, planification et gestion)
Le classement sur informatique des dossiers du chantier et de leur mise à jour sont structurés par thèmes
Le classement informatisé des chantiers permet l'exploitation et l'échange de documents en interne comme à l'externe
Connaitre les principes d'utilisation d'un logiciel de dessin et de process BIM

Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le professionnel doit être capable d'explorer, chercher, découvrir des réponses et solutions techniques pertinentes et/ou innovantes pour répondre aux problèmes techniques des chantiers. Il doit veiller à maintenir ses compétences par le biais de formations en interne ou à l'externe. Il doit continuer à se former et s'informer sur l'évolution des produits utilisés dans son secteur. Ses sources d'information lui proviennent généralement de la lecture de la presse spécialisée, de la participation à des salons professionnels ou lors de rencontres avec les fournisseurs. Il réalise une veille règlementaire par le biais de lectures ou de formations.

Critères de performance

Une démarche et une méthode de maintien des connaissances nécessaires à l'exercice de l'emploi ont été développées.
Les évolutions techniques et règlementaires sont suivies et appliquées.

Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le professionnel doit être capable de s'adapter au client, de repérer ses attentes, et par conséquent de lui apporter une réponse conciliant mieux les intérêts des deux parties. Les dossiers remis aux clients sont clairs, précis, complets et exploitables. Ces dossiers donnent une image positive de l'entreprise.
Lors de la préparation du chantier ou pendant son déroulement, le professionnel va présenter des solutions et des conseils à ses clients ou ses partenaires afin de les fidéliser pour de futures opérations. Il doit développer sa capacité à repérer les attentes de ses clients tout en préservant les intérêts de son entreprise.

Critères de performance

Les attentes du client sont comprises
Les conseils donnés répondent à ces attentes
Les intérêts de l'entreprise sont préservés

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère règlementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

Reproduction interdite
Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle
"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

Réalisé par l'AFPA pour le compte de l'Etat

